

QU'ON SE LE DISE...

COMMUNE D'ASPRES-SUR-BUËCH

JANVIER 2016



Chers Aspriennes, chers Aspriens,

Au nom de la municipalité, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.

Des vœux sincères d'emploi et de réussite pour ceux qui sont touchés par le chômage ou les difficultés économiques, des vœux de rétablissement pour ceux qui sont touchés par la maladie, et enfin des vœux de bonheur, d'amitié et d'amour pour ceux qui sont touchés par la solitude et la tristesse.

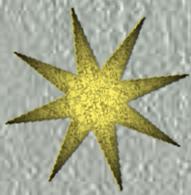
Comme je l'ai souligné à différentes occasions, j'apprécie, ainsi que les élus, l'esprit de solidarité qui règne dans notre village.

Cet esprit de solidarité, nous le devons certainement au tissu associatif très dense que la commune soutient, soit par la mise à disposition de locaux, soit par une aide financière. Nous le devons aussi à notre équipe municipale très impliquée, à l'écoute de la population et dotée d'un sentiment profond de générosité.

Je remercie ainsi les bénévoles et les habitants qui ont tenu, par leurs efforts, à ce que le village prenne des couleurs de fête pour Noël et le jour de l'an.

Enfin, je vous convie tous à nous retrouver dans un moment de convivialité à la maison pour tous le 22 janvier à 17 heures 30 pour la présentation de vœux de la municipalité.

*Le Maire,
Françoise PINET*



Les échos du Conseil Municipal

Deux conseils municipaux ont eu lieu lors du 4^{ème} trimestre 2015 ; en voici les grandes lignes :

Réunion du 29 Octobre 2015



Tous les conseillers présents sauf Céline PIERROT (pouvoir à Françoise PINET), Christine DELORME, Julie GAY-PARA et Alain FROGET.

Les délibérations suivantes ont été adoptées :



↳ **AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE**
- 1^{ère} tranche : avenant au marché de maîtrise d'ouvrage pour un montant supplémentaire de 26 606.78 € en raison de la modification du contenu de la première tranche.

↳ **AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE**
- 2^{ème} tranche : modification du plan de financement -

subvention de l'Agence de l'Eau concernant les travaux sur les réseaux humides à hauteur de 50 % au lieu de 40 %.

↳ **CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION** : convention avec le Syndicat d'Electrification 05 pour la réalisation du réseau électrique.

↳ **CANTINE** : fixation du prix du repas, soit 11,30 €, pour les enfants des communes non signataires de la convention de participation financière aux frais de fonctionnement de la cantine.

↳ **PLAN LOCAL D'URBANISME** : prescription de la révision générale.



Réunion du 10 Décembre 2015

Tous les conseillers présents sauf Christine DELORME (pouvoir à Françoise PINET), Julie GAY-PARA et Yannick LOMBARD.

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ **PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE** : avis favorable du conseil sur ce schéma qui rattache la communauté de communes du Haut Buëch à la communauté de communes de Buëch/Dévoluy (voir article ci-après).

↳ **TARIFICATION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2016** : cette nouvelle tarification permettra de compenser en partie le remboursement d'emprunt contracté pour la construction de la nouvelle station d'épuration et d'être conforme aux seuils des tarifs exigés pour être éligible aux subventions de l'Agence de l'Eau.

- Abonnement eau 38 € et abonnement assainissement 29 €

- Consommation eau 0.53 €/m³ et consommation assainissement 0.40 €/m³.

↳ **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (ETAT)** : réalisation d'un city stade (voir article ci-après).

↳ **AGENDA PROGRAMME DES TRAVAUX POUR L'ACCESSIBILITE DES LOCAUX COMMUNAUX** (voir article ci-après).



C'est ainsi que le conseil municipal a délibéré sur le plan de financement suivant :

CARACTERISTIQUES	€uros H.T. (arrondis €>)	TOTAL
Travaux de voirie pour préparation de la plate-forme	20.023	72.647 €
Fabrication et mise en place du terrain multisports	52.357	
Grillage et piquet pour la protection de l'avenue de la gare	267	
FINANCEMENT	MONTANT H.T.	%
Subvention du Conseil régional	25.000	34,41 %
Subvention de l'Etat (DETR)	29.059	40 %
Commune : Autofinancement	18.588	25,67 %

AUTOFINANCEMENT	MONTANT H.T.	18.588 €uros
	MONTANT TOTAL DE LA T.V.A.	14.530 €uros
	MONTANT TOTAL DE L'OPERATION	33.118 €uros

Nous espérons vous donner des nouvelles de ce projet, et notamment des réponses aux demandes de subventions dans la prochaine gazette.

Vive le sport



Révision du PLU



Suite à la parution de la Loi ALUR, repoussant le délai de l'application de la mise en conformité du PLU avec la loi GRENELLE 2 (engagement national pour l'environnement), la commune se doit de réviser son plan local d'urbanisme avant le 1^{er} janvier 2017 selon les items suivants :

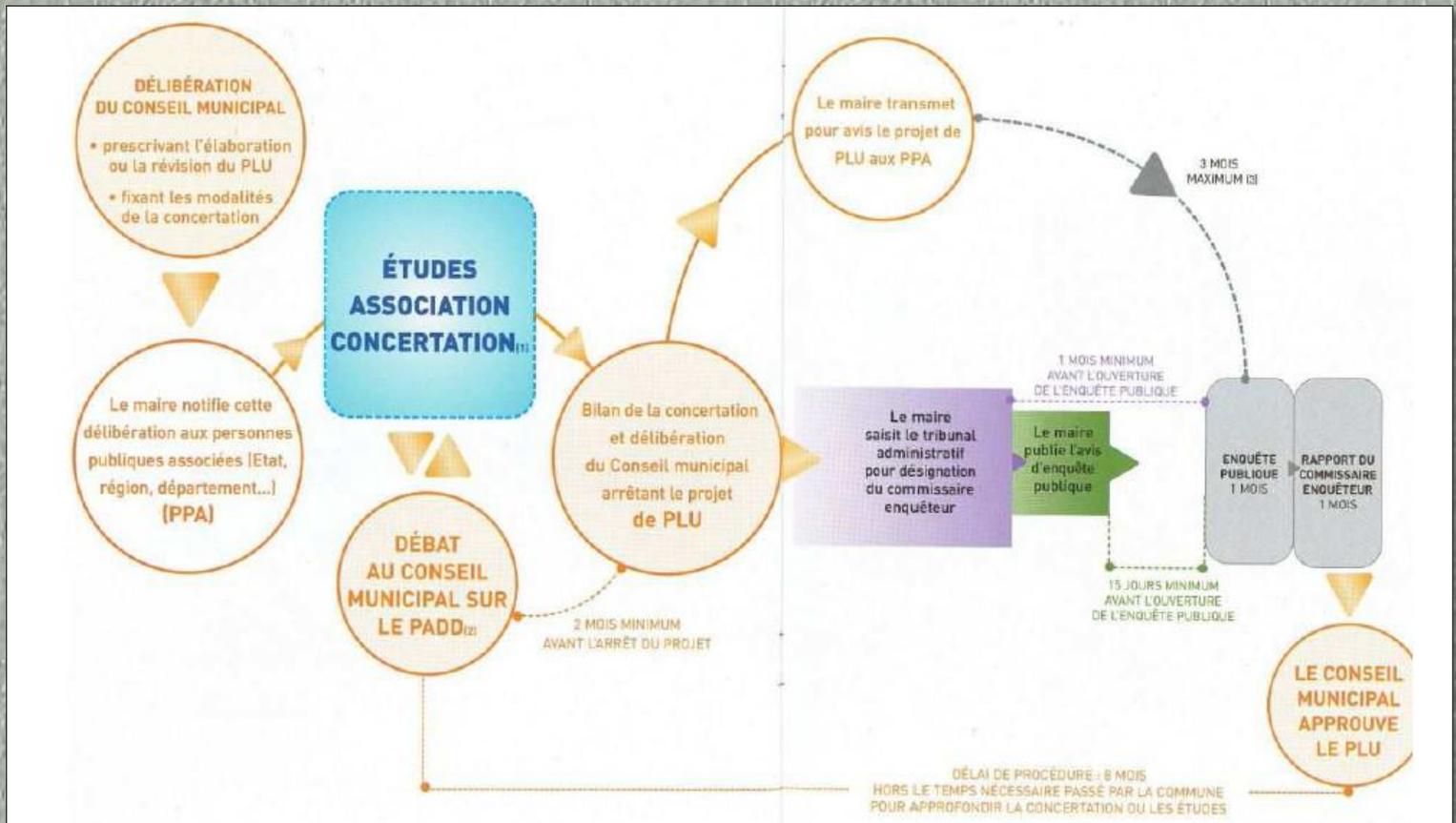
- réduction de la consommation d'espace et densification du bâti ;
- protection de la biodiversité et continuités écologiques ;
- performance énergétique et lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.



Le PLU aura pour document pivot le PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable), clé de voûte du document d'urbanisme. Il en découlera les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement et le zonage.

Le conseil municipal a d'ores et déjà prescrit par délibération en date du 29 octobre 2015 la révision générale de ce PLU et ses modalités de concertation. Le choix du bureau d'étude chargé de cette révision se fera lors du prochain conseil municipal de janvier 2016. L'élaboration de cette procédure nécessitera une longue réflexion et des réunions de concertation tout au long de cette année 2016.

La procédure d'élaboration du PLU :



Avancement des Travaux :

- Construction de la nouvelle Station d'Épuration
- Travaux d'élimination des eaux claires parasites

Pour le lot A, l'entreprise de travaux ABRACHY et la société EPUR'NATURE ont démarré les travaux de la nouvelle station d'épuration le 12 octobre 2015. Le temps particulièrement clément du dernier trimestre 2015 a permis un avancement rapide de ces travaux.



Les deux bassins ont été creusés puis recouverts d'une membrane étanche en « sandwich » entre deux géotextiles. Des drains de fond de bassin ont été installés puis des couches de matériaux de lestage ont été mises en place.

Le remplissage des deux bassins s'est terminé la première semaine de décembre. Les entreprises ABRACHY et EPUR'NATURE reprendront les travaux en début d'année 2016. La durée des travaux restant à réaliser est estimée de deux à trois mois.

Pour le lot B, l'entreprise PISTONO a démarré les travaux permettant d'éliminer les eaux claires parasites sur le réseau d'assainissement. Plusieurs secteurs ont été répertoriés et localisés notamment aux quartiers des Glacières, du Pré du Barry, du cimetière et de sous paradis (sous la voie de chemin de fer).

Les travaux de réhabilitation du réseau seront réalisés par des techniques différentes suivant le degré des dégradations :

- Passage du robot pour éliminer les éléments pénétrants (racines, dépôts...).
- Injection d'étanchement pour les zones d'infiltration.
- Chemisage continu pour les tronçons présentant le plus grand nombre de défauts structurels.
- Tranchée ouverte pour les tronçons ne pouvant pas être réhabilités de l'intérieur.



L'Intercommunalité



En application de la Loi NOTRe, un nouveau schéma prévoyant une couverture intégrale du territoire par des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) à fiscalité propre et la rationalisation de leur périmètre, doit se mettre en place au 1^{er} janvier 2017.

Il prendra en compte des orientations définies comme notamment un seuil minimal de population fixé à 15.000 habitants (des aménagements possibles comme par exemple les zones de montagnes avec un seuil plancher de 5.000 habitants), un accroissement de la solidarité financière et territoriale, une réduction du nombre de syndicats (doubles-emplois), rationalisation des structures compétentes en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement, création de communes nouvelles.

Le département des Hautes-Alpes étant entièrement en zone de montagne, le seuil minimum est de 5.000 habitants ; 10 communautés de communes sur les 19 sont concernées, leur population étant en deçà de ce nombre. Les regroupements se feront avec un maximum de cohérence et en prenant en compte des données objectives telles que les bassins de vie, les aires et unités urbaines, un renforcement de la solidarité mais aussi, pour un département montagneux, la géographie des vallées.

Ainsi, après analyse des différents éléments, le Préfet a proposé dernièrement de regrouper la communauté de communes du Haut-Buëch avec celle du Buëch-Dévoluy, soit 20 communes pour 9.204 habitants.

Intercommunalité Buëch-Dévoluy = 2 communautés de communes :
 → Communauté de communes du Haut-Buëch ⇒ 8 communes et 1.976 habitants,
 → Communauté de communes Buëch-Dévoluy 12 communes et 7.228 habitants.



Vie Communale

Les aventures d'Asprain et Asprette



① ASPRETTE A RENDEZ-VOUS

Asprette, jeune fille de seize ans, marchait dans une rue du village, le cœur et le pas légers. De nombreuses raisons expliquaient cette quasi-allégresse, car elle se rendait à ce que nos anciens nommaient un rendez-vous galant. Nous étions en hiver, la nuit tombait, à cette heure de calme propre à la vie à la campagne.

Calme ô combien trompeur, car à un coin de rue, l'ennemi, sournois, était tapi, attendant son heure et sa prochaine victime. Il était expérimenté, car il n'en était pas à son coup d'essai. Dans une vie antérieure, avant sa métamorphose, il s'appelait Miam-miam-Toutou.

Ce qui arriver arriva : soudain, la petite chanson que fredonnait Asprette s'étrangla dans sa gorge, remplacée par un mot de cinq lettres, tout à fait de circonstance.

L'ex-Miam-miam-Toutou avait encore frappé !

Envolés, les rêves de tendresse ! disparues les ébauches de mots doux ! Asprette fit rapidement demi-tour, en espérant ne rencontrer personne. La soirée était gâchée. Elle ne pût même pas prévenir de sa mésaventure, car dans sa hâte, bien compréhensible, d'aller à son rendez-vous, elle avait oublié son smartphone à la maison.

Rouge de colère, elle se reprochait de ne pas avoir regardé où elle mettait les pieds, mais cet ex-Miam-miam-Toutou, pourquoi était-il là ?

C'est à vous, Chers lecteurs-lectrices, que je pose la question. La réponse vous appartient, mais ne croyez-vous pas que des rues sans étrons (*en provençal : estrons*) seraient plus agréables à vivre ?

Eradiquons, ne laissons pas ces nuisances se multiplier et prospérer, déposées ça et là par des chiens, souvent en liberté, auxquels nous pardonnons cependant, car ils ne savent pas ce qu'ils font. Mais que penser de certains de leurs maîtres ?

Je vous laisse Juger.

Alors, à chacun de balayer devant sa porte, au propre comme au figuré !
(à suivre...)



Alain FROGET, Conseiller municipal



Concours des Maisons Fleuries 2015

Le 11 novembre 2015, après la cérémonie de commémoration de l'armistice, les élus composant le jury du concours des maisons fleuries ont tenu à honorer des habitants du village qui se sont distingués en 2015.

Nous remercions de nouveau Madame Paulette GUEYRAUD, Madame Françoise BRUNET, Madame Geneviève MORGAN, Madame Claudine ALBRAND, Madame Danièle SOREIL et Monsieur Maurice BLANC qui ont ainsi participé à l'embellissement de notre village.



Concours Canin à Aspres-sur-Buëch : Une belle réussite !



Aspres sur Buëch, petite commune ensoleillée des Hautes-Alpes, ses montagnes, sa rivière, son église, ses 824 habitants et ...son club canin. C'est en effet dans ce cadre idyllique que toute l'équipe du club, avec l'aide de la municipalité, a organisé le samedi 24 et le dimanche 25 octobre 2015, le championnat régional d'obéissance. Le soleil et les résultats des 33 compétiteurs, venus de toute la partie sud-est de la France, étaient au rendez-vous lors de cette compétition très importante pour certains maîtres-chiens.

L'organisation de cette grande manifestation est une première pour cette association puisque ce rendez-vous a pour but de sélectionner les meilleurs chiens, dressés sur un programme d'obéissance très sélectif, afin de participer au championnat de France 2016.

Tous nos remerciements à Mme Christine Rival pour s'être déplacée pour juger, avec sa gentillesse et sa disponibilité habituelles, notre compétition qui s'est déroulée dans un excellent esprit de cordialité et de sportivité. Des remerciements tous particuliers à tous ces compétiteurs courageux qui se sont déplacés en nombre pour concourir dans notre belle commune.

N'oublions pas non plus de remercier chaleureusement tous les bénévoles du club canin, qui se sont donnés sans compter pour la réussite de ces deux journées et, grâce à cette équipe solide et sérieuse, le club a su accueillir tous ces compétiteurs dans la joie et la bonne humeur.

A l'occasion de la remise des prix, Mireille Lirot, Présidente du Club, en a profité pour remercier Mme le juge, Mme le Maire et les concurrents et tous les adhérents du club de Aspres sur Buëch en leur donnant rendez-vous à l'occasion de notre prochain concours d'obéissance.



Yannick DOUAUD

L'arrivée des Migrants dans notre village

Notre commune a accueilli depuis le 25 novembre dernier un groupe de migrants en provenance de Calais.

Installés au centre de vacances géré par AVEA-La Poste, douze jeunes hommes sont encadrés par France Terre d'Asile.



Accueil des migrants par M.le secrétaire général et les élus

Soucieux des interrogations de la population, les élus se sont assurés du soutien total de l'Etat envers ses jeunes. La Préfecture des Hautes-Alpes apporte ainsi les précisions suivantes :

* Le nombre de personnes accueillies ne dépassera pas 20.

* La période d'accueil se terminera au plus tard le 15 mai 2016 ; les locaux seront restitués au centre AVEA-La Poste en état.

* L'Etat prend en charge les coûts liés au recrutement par France Terre d'Asile du coordonnateur chargé de l'accompagnement des migrants et de leur bonne intégration sociale dans la commune.

* Aucun financement de la commune n'interviendra pour la prise en charge de cet accueil.



Les Joies des Fêtes de Fin d'Année



Marché médiéval de Noël

La confrérie Saint-Géraud d'Aspéris organisait un marché médiéval de Noël, le 5 décembre dernier.

Pour ce week-end marqué par le , la place de la poste se trouvait animée par le marché hebdomadaire d'une part, et par la présence des sapeurs-pompiers d'Aspres-sur-Buëch d'autre part.

Si la confrérie avait convié quelques artisans, des mets gourmands étaient vendus à l'effigie du Téléthon. Dans l'après-midi, des confettis, tombés du ciel en guise de flocons de neige, prenaient part à cette rencontre (clin d'œil à l'association Entre ciel et Buëch).



Les enfants de l'école et leurs activités périscolaires



L'équipe des TAP a eu une multitude d'idées à proposer aux enfants de l'école pour cette période de fêtes. L'objectif était de décorer les locaux de la cantine et de l'école avec coloriages, papiers dorés et bolducs aux couleurs acidulées.

Les enfants du groupe théâtre n'ont pu participer à ces travaux manuels. Cela n'a pas été grave puisque tous se sont retrouvés avant les vacances de Noël pour un petit spectacle de leur propre production. Les vacances pouvaient donc commencer !!





Le Village et ses décorations



L'équipe municipale et des bénévoles ont décoré joliment le village avec de belles couleurs chatoyantes pour les fêtes de fin d'année !



Un petit clin d'œil également aux habitants qui ont décoré leur maison, balcon et jardin... Qu'ils en soient remerciés... Il en faut peu pour que notre village soit des plus accueillants !



Les goûters de Noël



Les enfants et les anciens de la commune étaient conviés chacun leur tour au traditionnel goûter de Noël.

Les enfants se sont régalés de la représentation des « Arts du Soleil » avec Firmin les petites mains, avant la venue tant attendue du Père-Noël, chargé de ses cadeaux et d'un bon goûter.

Quelques jours après, les aînés ont pu valser sur des airs de musette, en savourant quelques bonnes friandises préparées pour l'occasion.





Etat Civil

Décès

Madame Raymonde ESPIE, le 5 octobre 2015, à l'âge de 90 ans
Madame Annie TEISSEIRE, le 10 octobre 2015, à l'âge de 89 ans



Naissances



Clémence ANASTASY, née le 1^{er} octobre 2015
Noa NICOLAS, né le 4 novembre 2015

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariage

Stéphanie LOMBARD et Frédéric MAZZACUVA, le 19 décembre 2015
Félicitations aux nouveaux mariés !



Infos Diverses



Les Vœux du Conseil Municipal

Le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux présenteront leurs vœux à la population le **Vendredi 22 Janvier à 17H30** à la Maison pour Tous.

Nous vous y attendons nombreux !



A.S.A. des canaux



Mesdames, Messieurs,

Suite à l'interdiction par Le Préfet de payer les personnes ayant effectué l'entretien des canaux au printemps 2015 sous forme d'indemnité, comme c'était réglé par le trésor public depuis toujours, il est très important que vous assistiez nombreux à l'Assemblée Générale qui aura lieu courant janvier.

Les modifications du prix des cotisations, suite à ces obligations, (contrat de travail, fiches de salaire, adhésion à la M.S.A.), ainsi que le fonctionnement de l'A.S.A., devront être décidés.

J'espère qu'une solution au bon fonctionnement de l'association sera trouvée, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs en mes sentiments dévoués.

NOUNOU



Johanna PARIS, 24 ans, diplômée Aide-soignante, également sapeur-pompier volontaire sur la commune, est agréée depuis peu assistante maternelle.

Disposant d'une maison individuelle avec un grand jardin clos, située sur la route de Valence.

L'agrément permet d'accueillir à partir de fin mars 2016 2 bébés de 0 à 24 mois et d'un enfant de plus de 2 ans en même temps.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Johanna au 06.49.14.34.12.



Les Sapeurs-Pompiers du Haut-Buëch



Les Sapeurs-Pompiers fêteront leur **Sainte-Barbe** le **Samedi 30 Janvier à 18 heures** : l'ensemble de la population est convié à ce traditionnel rendez-vous.

Ils organiseront également leur **Loto** le **Dimanche 14 Février après-midi** : le RDV est donné comme chaque année à la caserne.



Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).

Pour s'y préparer :

① Vérifier son équipement de réception TV (en se mettant sur le canal « ARTE », si la mention HD apparaît à côté du log, votre équipement est compatible) ;

② S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril ;

③ Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes.

Pour plus d'infos :

 ⇒ 0970 818 818

Ou  ⇒ recevoirlatnt.fr

Nouveau à Aspres !



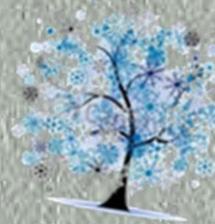
L'Association Espace Évolutif organise des cours de **Qi Gong-Relaxation**, actuellement le lundi à 18 h30 à la salle polyvalente. En fonction de la demande, d'autres cours pourront se mettre en place.

Le Qi Gong appelé aussi gymnastique chinoise d'entretien de la santé, est une forme de gymnastique douce, respiratoire, énergétique et de détente.

L'Espace Évolutif proposera aussi différentes rencontres culturelles : programme à déterminer.

Contact : Jacques Ruta au 06 70 06 59 38

Site : www.espaces-evolutif05.fr



O.P.A.H. : qu'est-ce donc ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est mise en place par le Conseil Départemental des Hautes-Alpes avec le soutien de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), de votre Communauté de Communes et de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Cette opération a débuté en novembre 2015 pour une durée de 3 ans.

L'OPAH permet d'améliorer le niveau de confort des logements avec une série de mesures destinées à :

- Combattre la précarité énergétique,
- Adapter le logement à ses occupants (Adaptation à l'âge, au handicap...),
- Inciter à la réhabilitation des logements locatifs à loyers modérés.

L'OPAH aide financièrement, administrativement et conseille les propriétaires de condition modeste.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie.